

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES

Groupe de Travail chargé d'assurer la Pré-
qualification

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

INTERNAL TENDER'S BOARD

Working Group in Charge of Prequalification

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 000002 /AMI/MINEPIA/GT/2026 DU 24 FEV 2025 RELATIF A
LA PRE-QUALIFICATION DE CABINET, CONSULTANTS OU GROUPE DE
CONSULTANTS EN VUE DE LA CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET
DEPLOIEMENT D'UNE APPLICATION DE GESTION DU PATRIMOINE AU
MINEPIA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA,
EXERCICE 2026

IMPUTATION : 60 31 333 2 3300002 0133 521311

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Février 2026

TABLE DES SIGLES

ARMP : Agence de Régulation des Marchés Publics

MINEPIA : Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales

MINMAP : Ministère des Marchés Publics

MO / MOD : Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué

CIPM : Commission Interne de Passation des Marchés

DAO : Dossier d'Appels d'Offres

TABLE DES MATIERES

Pièce	1.	:	Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI)	4
Pièce	2.	:	Termes De Référence (TDR)	15
Pièce	3.	:	Modèle de lettre de motivation	28

PIECE N° 1

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 00002 /AMI/MINEPIA/GT/2026 DU 24/01/2026 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION
DE CABINETS OU CONSULTANTS EN VUE DE LA CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET DEPLOIEMENT D'UNE
APPLICATION DE GESTION DU PATRIMOINE AU MINEPIA.

1. OBJET

Dans un contexte de modernisation de la gestion publique et de renforcement de la gouvernance financière de l'Etat, la maîtrise du patrimoine physique des administrations publiques constituant une exigence majeure, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage lance un appel à manifestation d'intérêt, pour la pré-qualification de cabinets ou consultants qui seront invités à soumettre une offre en vue de concevoir, développer et déployer une application web, responsive, bilingue (FR/EN) et sécurisée pour optimiser la gestion patrimoniale du MINEPIA.

La présentation générale des opérations relatives à cette activité est contenue dans les Termes de Référence (TDR), et la description finale de ladite activité sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint (DAOR) issu de la phase de pré-qualification.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations relatives à la consultation consistent à :

- Proposer un schéma organisationnel global définissant les rôles, responsabilités et flux de gestion patrimoniale, intégrant les exigences de confidentialité, de sécurité des accès, de traçabilité des opérations et de suivi statistique, pour les services centraux et déconcentrés du MINEPIA ;
- Analyser les besoins fonctionnels et techniques liés à la gestion du patrimoine du MINEPIA ;
- Développer un plan opérationnel pour la mise en œuvre progressive de la solution dans les services centraux et déconcentrés du MINEPIA ;
- Fournir, installer, configurer et mettre en exploitation la solution de gestion du patrimoine ;
- Réaliser les tests de fonctionnement dans un environnement sécurisé et valider la conformité de la solution aux exigences définies dans le cahier des charges ;
- Fournir et livrer les équipements requis ;
- Acquérir et sécuriser un espace VPS auprès d'un DataCenter national et y déployer l'application ;
- Fournir un guide d'exploitation détaillé et former les utilisateurs clés à l'utilisation de l'outil et assurer un support initial.

3. PARTICIPATION

La participation au présent avis à manifestation d'intérêt est ouverte à tout cabinet, consultant ou groupe de consultant de droit camerounais installé sur le territoire national et justifiant de capacités techniques pour les prestations ci-dessus présentées.

La pré-sélection des consultants, puis l'adjudication du Marché se feront au MINEPIA, suivant la procédure d'Appel d'Offres National Restreint, conformément aux lois en vigueur en la matière au Cameroun.

4. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent appel à manifestation d'intérêt sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPIA, Exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 60 31 333 2 3300002 0133 521311.

5. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en un volume unique selon le système de deux (02) enveloppes contenant respectivement les pièces administratives (enveloppe A) et l'offre technique (enveloppe B) ainsi qu'il suit :

5.1 – Enveloppe A : Pièces Administratives

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les documents suivants la législation camerounaise :

- a) Lettre de motivation datée, signée et timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint) ;
- b) Pouvoir de signature (le cas échéant) ;
- c) Accord de groupement (le cas échéant) ;
- d) Attestation de non faillite ;
- e) Attestation de conformité fiscale ;
- f) le registre de commerce certifié ;
- g) l'attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- h) Attestation d'immatriculation.

NB : Le dossier administratif comprend les copies certifiées conformes des pièces ci-dessus datant de moins de trois (03) mois.

La production d'une pièce falsifiée ou d'une information erronée entraînera le rejet immédiat de l'offre.

5.2- Enveloppe B : Offre technique

A- L'offre technique (Enveloppe B) contiendra :

une liste contenant au moins trois (03) contrats similaires (expériences en matière de développement, déploiement de plateforme web dans la gestion des finances publiques et expériences en développement des systèmes d'information des entités publiques) et au moins un (01) contrat de même envergure ou plus, réalisés en tant que entrepreneur principal (ou sous-traitant) au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les noms des Administrations bénéficiaires (Maître d'ouvrage, objet, montant, date de réception).

Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence :

- Copies des premières, et dernière page du contrat ;
- PV de réception définitive ou provisoire ;
- Attestation de bonne fin signée du Maître d'Ouvrage ou attestation de service fait, le cas échéant ;
- Autres justificatifs, le cas échéant à préciser.

B- Qualifications du Personnel de la mission

Pour la mise en œuvre de cette mission, l'entreprise devra disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications sont détaillées dans le tableau ci-après :

Poste	Diplôme (minimum)	Nombre de personnes	Nombre d'années d'expérience	Nombre de projets similaires	Compétences
Chef de Mission	Bac+5 en management public	01	20	05	Expert en management public ayant une expérience de 20 ans dans l'ingénierie des systèmes d'information relatifs à la gestion des finances publiques Avoir une bonne maîtrise du système de gestion du budget programme ainsi que la connaissance de l'environnement camerounais de gestion des finances publique est un atout. Avoir réalisé au moins Cinq (05) Prestations en conduite et management des projets de système d'information dans la gestion des finances publiques avec les Administrations Publiques

Poste	Diplôme (minimum)	Nombre de personnes	Nombre d'années d'expérience	Nombre de projets similaires	Compétences
Expert en systèmes d'information	Bac+5 en informatique	01	15	03	Expert en ingénierie des systèmes d'information ayant une expérience de 15 ans dans le développement d'applications informatiques web et mobile ; Avoir réalisé au moins une (01) Prestation en audit des systèmes d'information (Schéma ou, plan directeur) et au moins deux (02) projets en développement des logiciels Avoir une Certification PMP et une certification COBIT
Expert de la comptabilité matière ou d'OHADA	BAC + 3 au moins en comptabilité matières	01	10	01	Spécialiste de la comptabilité matière ou de la comptabilité publique ou OHADA Maîtriser le cadre fiscal et réglementaire. Être membre de l'Ordre des comptables serait un atout. Avoir réalisé au moins un (01) Prestations similaires dans une administration privée ou publique Être membre de l'ordre des experts comptables ou agréés par la ONCOMAMINE
Expert en sécurité informatique	Bac+5 en sécurité informatique	01	05	02	Expérience dans la sécurisation des applications web Avoir réalisé au moins deux (02) Prestations de mise en place de sécurisation de projet web pour les entités publiques Avoir une certification CISSP et une certification CISA
Développeur web	BAC +3 au moins en Informatique	03	05	02	Experts en développement d'applications informatiques, bonnes connaissances dans la mise en place de projets similaires
Expert en gestion des bases de données	BAC + 5 en Informatique, Ingénieur informaticien	01	05	02	Expérience dans la mise en place de bases de données, bonnes connaissances dans le déploiement de projets similaires

NB : Joindre, pour le personnel proposé, une copie du diplôme et les justificatifs de l'expérience, à savoir :

- copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois(03) mois ;
- curriculum vitae signé et daté de l'expert ;
- attestation de disponibilité signée et datée de l'expert.

C- compréhension des TDR, organisation et méthodologie sommaire, planning et le délai d'exécution de la mission

Chaque offre devrait comporter une note de compréhension des Termes de Références dans laquelle il sera détaillé l'organisation de l'entreprise, la méthodologie de réalisation ainsi que le planning et le délai d'exécution de ladite mission.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Tél : 222 22 45 41, au plus tard le _____ à 13 heures précises et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 00002 /AMI/MINEPIA/GT/2026 DU 24 FEV 2026 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS OU CONSULTANTS EN VUE DE LA CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET DEPLOIEMENT D'UNE APPLICATION DE GESTION DU PATRIMOINE AU MINEPIA. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

7- PUBLICATION DES RESULTATS

La pré-sélection des cabinets, consultants ou groupe de consultants, puis l'adjudication du marché se feront au MINEPIA, suivant la procédure d'appel d'offres national restreint, conformément à l'article 76 alinéa 07 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics de la République du Cameroun.

8- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

a) Critères éliminatoires

- Documents administratifs incomplets ou non conformes ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Non qualification du chef de mission ;
- Score technique inférieur à 71/100.

b) Critères essentiels

- | | |
|---|------------|
| - Présentation générale des offres | 02 points |
| - Références pour des prestations de même envergure | 40 points |
| - Compréhension des termes de référence, organisation et méthodologie | 10 points |
| - Qualification et expérience des experts | 38 points |
| - Calendrier et délai d'exécution des prestations | 10 points |
| Total ----- | 100 points |

N.B: Toute offre technique dont la note est inférieure à **soixante-onze (71) points sur cent (100)** sera éliminée.

9- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, sis au Bâtiment annexe R+2 du MINEPIA sis au Centre Administratif en face de l'Institut National de Statistiques Mvog-Betsi/Yaoundé, Tél. :222 22 45 41.

Yaoundé, le 24 FEV 2026

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES
PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,
MAITRE D'OUVRAGE

AMPLIATIONS :

- MINMAP (ATCR) ;
- ARMP (pour publication) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour publication) ;
- Service des Marchés (pour archivage) /-

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

No. **00002** /EOI/MINEPIA/GT/2026 OF **24 FEB 2026** REGARDING THE PRE-QUALIFICATION OF FIRMS AND CONSULTANTS FOR THE DESIGN, DEVELOPMENT AND DEPLOYMENT OF AN ASSET MANAGEMENT APPLICATION AT MINEPIA

1. SUBJECT

In the context of modernising public administration and strengthening the State's financial governance, and given that effective control of the physical assets of public administrations is a major requirement, the Minister of Livestock, Fisheries and Animal Industries, acting as the Contracting Authority, hereby issues a Call for Expression of Interest for the prequalification of firms or consultants to be invited to submit proposals for the design, development and deployment of a responsive, bilingual (FR/EN), and secure web-based application aimed at optimising asset management within MINEPIA.

A general overview of the activities related to this assignment is provided in the Terms of Reference (TOR). The detailed description of the assignment shall be set out in the Restricted Tender Document (RTD) to be issued following the prequalification phase.

2. SCOPE OF WORKS

The consulting services shall consist of:

- Proposing a comprehensive organisational framework defining roles, responsibilities and asset management workflows, incorporating requirements relating to confidentiality, access security, traceability of operations and statistical monitoring, for the central and devolved services of MINEPIA;
- Analysing the functional and technical requirements related to asset management within MINEPIA;
- Developing an operational plan for the phased implementation of the solution across the central and devolved services of MINEPIA;
- Supplying, installing, configuring and commissioning the asset management solution;
- Conducting functional testing in a secure environment and validating the solution's compliance with the specifications set out in the Terms of Reference;
- Supplying and delivering the required equipment;
- Procuring and securing a VPS from a national data centre and deploying the application therein;
- Providing a detailed operations handbook, training users in the use of the system, and ensuring initial support services.

3. PARTICIPATION

Participation in this Call for Expression of Interest is open to any firm, consultant, or group of consultants incorporated under Cameroonian law, established within the national territory, and demonstrating the technical capacity required for the above-mentioned services.

The pre-selection of consultants and the subsequent award of the contract shall be carried out by MINEPIA through a Restricted National Invitation to Tender, in accordance with the laws and regulations in force in the Republic of Cameroon.

4. FUNDING

The services covered by this Call for Expression of Interest shall be funded by the Public Investment Budget (BiP) of MINEPIA for the 2026 financial year, under budget line No 60 31 333 2 3300002 0133 521311.

5. PRESENTATION OF PROPOSALS

Proposals shall be submitted in a single package comprising two (2) separate envelopes: Envelope A containing the administrative documents and Envelope B containing the technical proposal, as detailed below:

5.1 – Envelope A: Administrative documents:

Bidders shall include the following documents in their proposal, in accordance with the laws and regulations of the Republic of Cameroon:

- a) A letter of motivation dated, signed and duly stamped at the prevailing rate (in accordance with the attached template);
- b) An authorisation to sign (where applicable);
- c) A consortium or joint venture agreement (where applicable);
- d) A certificate of non-bankruptcy;
- e) A tax compliance certificate;
- f) A certified copy of the trade register;
- g) A certificate of non-exclusion from public procurement issued by the Public Contracts Regulatory Agency (ARMP);
- h) A certificate of registration.

Note: The administrative file shall comprise certified true copies of the above-mentioned documents issued not more than three (3) months.

Any submission of a falsified document or false declaration shall result in the immediate rejection of the proposal.

5.2 - Envelope B: Technical Proposal

A- The technical proposal (Envelope B) shall include:

- A list of at least three (3) similar contracts (experience in the development and deployment of web-based platforms in public financial management and experience in the development of information systems for public sector entities), and at least one (1) contract of similar or greater scope, carried out as the main contractor (or subcontractor) within the past five (5) years. The list shall indicate the names of beneficiary administrations (Contracting Authority, the subject matter of the contract, the contract amount, and the date of final acceptance).

These references shall be supported by documentary evidence, including:

- Copies of the first and last pages of the contract;
- Minutes of provisional or final acceptance;
- A certificate of satisfactory completion signed by the Contracting Authority or, where applicable, a certificate of services rendered;
- Any other supporting documents, where applicable.

B- Personnel qualifications for the assignment

To implement this assignment, the firm shall provide key personnel whose qualifications are detailed in the table below.

Position	Minimum Qualification	Number of personnel	Years of experience	Number of similar projects	Technical Expertise
Team Leader	Master's degree (Bac+5) in Public Management	1	20	5	Expert in public management with at least twenty (20) years of experience in design and implementation of information systems related to public financial management; Demonstrated strong knowledge of programme-based budgeting systems and familiarity with the public financial management environment in Cameroon (considered an asset); Proven experience in at least five (5) assignments involving the leadership and management of information system projects in public financial management within public administrations.
Information Systems Expert	Master's degree (Bac+5) in Computer Science	1	15	3	Expert in information systems engineering with at least fifteen (15) years of experience in the development of web-based and mobile applications; Proven experience in at least one (1) assignment involving the audit of information systems (architecture design or master plan), and at least two (2) software development projects; Professional certification in Project Management (PMP) and COBIT;
Asset Accounting / OHADA Accounting Expert	Bachelor's degree (at least Bac+3) in Asset Accounting	1	10	1	Specialist in asset accounting, public accounting, or OHADA accounting standards; Sound knowledge of the applicable fiscal and regulatory framework; Membership in a recognised professional accounting body would be considered an asset. Proven experience in at least one (1) assignment. Proven experience in similar assignments within a public or private administration;
Information Security Expert	Master's degree (Bac+5) in Information Security	1	5	2	Membership in the Order of Chartered Accountants or accreditation by the DNCM/MINFI Demonstrated experience in securing web applications; Proven experience in at least two (2) assignments involving the implementation of web application security solutions for public sector entities; Professional certifications: CISSP and CISA;
Web Developer	Bachelor's degree (at least Bac+3) in Computer Science	3	5	2	Proven expertise in the development of software applications, with demonstrated experience in the implementation of similar projects.
Database Management Expert	Master's degree (Bac+5) in Computer Science or Computer Engineering	1	5	2	Proven experience in database design and implementation, and demonstrated experience in the deployment of similar projects.

Note: For each proposed personnel, the following documents shall be attached as evidence of qualifications and experience:

- a certified true copy of the academic degree issued not more than three (3) months;
- a curriculum vitae signed and dated by the expert;
- a duly signed and dated availability commitment letter from the expert

C- Understanding of the Terms of Reference, Organisation and Summary Methodology, Work Plan and Implementation Schedule

Each proposal shall include a statement demonstrating an understanding of the Terms of Reference, detailing the firm's organisational approach, the methodology for carrying out the assignment, as well as the work plan and proposed timeframe for implementation.

6- SUBMISSION OF TENDERS

Each proposal, drafted in either French or English and submitted in five (5) copies, including one (1) original and four (4) copies clearly marked as such, shall be delivered to the Contracts Service of the Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries (MINEPIA), Phone number: 222 22 45 41, no later than 11:00 AM at 1pm sharp, and shall bear the following indication:

**"CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST
No. 00002 /EOI/MINEPIA/GT/2026 OF 24/07/2026 REGARDING
THE PRE QUALIFICATION OF FIRMS AND CONSULTANTS FOR THE DESIGN, DEVELOPMENT AND
DEPLOYMENT OF AN ASSET MANAGEMENT APPLICATION AT MINEPIA (TO BE OPENED ONLY
DURING THE PROPOSAL OPENING SESSION"**

7- PUBLICATION OF RESULTS

The preselection of firms, consultants or group of consultants, and the subsequent award of the contract, shall be carried out at MINEPIA in accordance with the Restricted National Invitation to Tender procedure, pursuant to Article 76 (7) of Decree No. 2018/006 of 20 June 2018 establishing the Public Procurement Code of the Republic of Cameroon.

8- EVALUATION CRITERIA FOR PROPOSALS

c) Elimination criteria

- Incomplete or non-compliant administrative documents;
- False declaration, substitution or falsification of documents;
- Failure of the Team Leader to meet the required qualifications;
- Technical score below seventy-one (71) points out of one hundred (100).

d) Essential criteria

- General presentation of proposals	2 points
- References for assignments of similar scope	40 points
- Understanding of the Terms of Reference, organisation and methodology	10 points
- Qualifications and experience of experts	38 points
- Work plan and implementation schedule	10 points
Total	100 points

Note: Any technical proposal scoring less than seventy-one (71) points out of one hundred (100) shall be rejected.

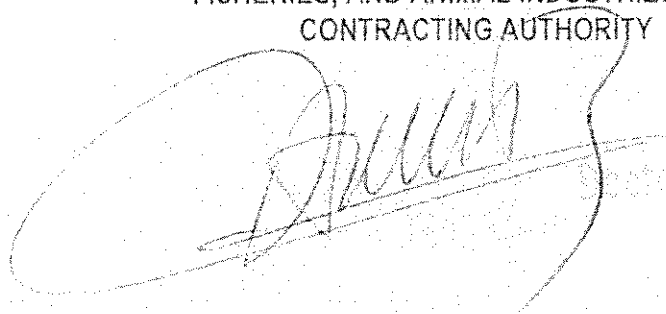
9-

ADDITIONAL INFORMATION

Further information may be obtained during working hours from the Public Contracts Service of the Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries (MINEPIA), located at the R+2 Annex Building of MINEPIA, Administrative Centre, opposite the National Institute of Statistics, Mvog-Betsi, Yaoundé, Phone number: 222 22 45 41.

Yaounde, 24 FEB 2019

THE MINISTER OF LIVESTOCK,
FISHERIES, AND ANIMAL INDUSTRIES,
CONTRACTING AUTHORITY



COPIES:

- MINMAP (ATCR);
- ARMP (for publishing);
- SOPECAM (for publishing);
- ITB (for information purposes);
- Display (for publishing purposes)
- Contracts Service (for archiving).

PIECE N° 2

TERMES DE REFERENCE (TDR)

1. Contexte et justification

Dans un contexte de modernisation de la gestion publique et de renforcement de la gouvernance financière de l'Etat, la maîtrise du patrimoine physique des administrations publiques constitue une exigence majeure. La réforme de la comptabilité publique en cours exige depuis 2022 un basculement de la comptabilité de caisse à la comptabilité patrimoniale en droits constatés. Ce basculement se traduit sur le plan juridique principalement à travers par les décrets n° 2 0 1 9/3 1 8 7 /PM du 09 septembre 2019 fixant le cadre général de présentation de la Nomenclature Budgétaire de l'État et n°2019/3199/PM du 11 septembre 2019 fixant le cadre général de présentation du Plan Comptable de l'État, le décret N°2020/375 du 07 juillet 2020 portant règlement général de la comptabilité publique , l'Arrêté n°00000012/MINFI du 21 janvier 2020 portant Recueil des Normes Comptables de l'État le recueil des normes comptables de l'Etat, l'Arrêté N° 00000002/MINFI du 03 janvier 2022 fixant la durée de vie et le taux d'amortissement des biens immobiliers de l'État, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Établissements Publics dans le cadre de la mise en œuvre de la comptabilité patrimoniale et la lettre-circulaire N°00013156/MINFI du 05 décembre 2025 relative à l'encadrement des activités de recensement, valorisation et intégration du patrimoine de l'Etat dans les circonscriptions Financières.

Le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), acteur du développement rural et de la sécurité alimentaire au Cameroun, se doit de disposer d'une base de données fiable et actualisée sur l'ensemble de ses actifs matériels et immobiliers. Aussi, le Décret N° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales dispose que ce dernier est chargé entre autres « de la gestion et de la maintenance de l'ensemble des biens meubles et immeubles du Ministère ». Cette disposition sans être totalement nouvelle, s'est voulue pour marquer le caractère particulier et important du patrimoine de l'Etat.

Le ministère des finances (MINFI) a mis en place l'application GEPSoft destiné à recenser le patrimoine de l'Etat ainsi que les mouvements affectant les biens. Ladite application qui demeure sous la gouvernance externe du ministère des finances, est en cours de déploiement au niveau central et ne dispose pas encore d'un cadre formel d'interfaçage avec les systèmes applicatifs existants d'une part et d'autre part certains biens dont le seuil de valorisation ne permet pas leur intégration dans GEPSoft, constituent des actifs du MINEPIA à gérer. Cependant, le MINEPIA se doit de répondre aux exigences de la circulaire portant exécution du budget de l'Etat (CIRES 2026) en son point 590 qui stipule que : « L'Ordonnateur produit les tableaux de l'annexe comprenant, notamment l'état des immobilisations et des stocks figurant au bilan, l'état des amortissements, l'état des provisions, l'état des échéances des créances, ainsi que les dettes et les transmet au Ministère en charge des finances ».

C'est dans cette optique qu'une mission d'inventaire physique du patrimoine du MINEPIA a été conduite dans les dix (10) régions du pays en juin 2025. Cette opération visait à recenser, identifier, localiser, évaluer et qualifier les biens mobiliers et immobiliers mis à la disposition du ministère, en vue d'une meilleure planification, d'un suivi efficace, et d'une valorisation optimale du patrimoine public.

Sur la base des constats relevés lors de la mission, il était impératif de mettre en place des actions concrètes et ciblées pour remédier aux faiblesses observées. Afin d'améliorer le rendement des services du MINEPIA en général et la gestion du patrimoine en particulier, l'une des recommandations urgente proposée est d'acquérir et déployer une application informatique Web de gestion patrimoniale - administrée par le MINEPIA, intégrant les spécificités de traitement des biens notamment les cheptels bovins - pour assurer la traçabilité et l'actualisation en temps réel, et la production des résultats patrimoniaux à intégrer dans GEPSoft.

2. Objectifs

L'objectif global est de concevoir, développer et déployer une application web, responsive, bilingue (FR/EN) et sécurisée pour optimiser la gestion patrimoniale du MINEPIA, en vue d'améliorer l'efficacité administrative, la traçabilité et l'accessibilité à l'information.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Proposer un schéma organisationnel global définissant les rôles, responsabilités et flux de gestion patrimoniale, intégrant les exigences de confidentialité, de sécurité des accès, de traçabilité des opérations et de suivi statistique, pour les services centraux et déconcentrés du MINEPIA ;
- Analyser les besoins fonctionnels et techniques liés à la gestion du patrimoine du MINEPIA ;
- Développer un plan opérationnel pour la mise en œuvre progressive de la solution dans les services centraux et déconcentrés du MINEPIA ;
- Fournir, installer, configurer et mettre en exploitation la solution de gestion du patrimoine ;
- Réaliser les tests de fonctionnement dans un environnement sécurisé et valider la conformité de la solution aux exigences définies dans le cahier des charges ;
- Fournir et livrer les équipements requis ;
- Acquérir et sécuriser un espace VPS auprès d'un datacenter local et y déployer l'application ;
- Fournir un guide d'exploitation détaillé et former les utilisateurs clés à l'utilisation de l'outil et assurer un support initial.

3. Résultats attendus

Au terme de cette prestation, les résultats attendus sont les suivants :

- Une plateforme numérique de gestion du patrimoine est opérationnelle ;
- Un guide d'administration bilingue (Français et anglais) et un guide utilisateur bilingue (français et anglais) ;
- Une documentation exhaustive et remise en version finale comprenant :
 - les codes source commentés,
 - le cahier des charges,
 - le dossier d'analyse,
 - la documentation technique, (rapport d'implémentation, rapport de déploiement, Rapport de test) ;
 - les guides d'exploitation ;
 - les manuels d'utilisateurs (par profil), le manuel d'administration.
- Les tutoriels ;
- Deux rapports de test de la solution proposée ;
- Un rapport de formation des administrateurs et utilisateurs pilotes de la solution mise en place.

4. Spécifications fonctionnelles

L'application devra permettre de gérer les biens meubles, immeubles, matériels roulants, matériels informatiques, mobiliers de bureaux, cheptels etc... Conformément à l'Arrêté N° 00000002/MINFI du 03 janvier 2022 fixant la durée de vie et le taux d'amortissement des biens immobiliers de l'État, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Établissements Publics dans le cadre de la mise en œuvre de la comptabilité patrimoniale.

A cet effet elle offrira plusieurs fonctionnalités regroupées dans les interfaces ci-après :

- Gestion des inventaires ;
- Entrée des nouvelles acquisitions ;
- Mouvement des biens ;
- Amortissements ;

- Sortie des biens ;
- Valorisation des biens ;
- Configuration générale du système ;
- Mise à jour des données ;
- suivi de la mise en œuvre de programmation ;
- Planification et suivi de la mise en œuvre de la maintenance ;
- Consultation des données.

a) Configuration générale du système

Il s'agit de :

- Gérer les comptes utilisateurs et les privilèges avec authentification forte ;
- Gérer les unités administratives par la création, la modification et la suppression d'une région, d'un département ou d'un arrondissement ;
- Gérer l'organigramme du MINEPIA par la création, la modification et la suppression des structures et postes de travail rattachés ;
- Gérer les postes de gestion matière ;
- Gérer les nomenclatures sommaires des matières ;
- Gérer les magasins et lieux de stockage ou d'entreposage dans un poste de gestion matières ;
- Gérer les rubriques de classification et de rangement des matières dans un poste de gestion ;
- Gérer les catégories d'immobilisations conformément à l'arrêté du MINFI ;
- Gérer les détenteurs par la création, la modification et la suppression de ceux-ci (un détenteur peut être un agent ou une unité organique) ;
- Créer un exercice budgétaire ;
- Etc...

b) Gestion des inventaires

Le MINEPIA doit périodiquement procéder à un inventaire des matières en vue de vérifier la concordance entre l'existant physique des matières et les écritures. Cet inventaire consiste à un comptage physique des matières, effectué de façon périodique, de sorte que chaque catégorie de matières en service ou en stock, durables et consommables soit recensée au cours de l'exercice. L'inventaire a pour but de s'assurer de l'existence des matières et d'apprécier leur état. Les types d'inventaires à intégrer

- Inventaire Général de Base ;
- Inventaire de fin d'exercice ;
- Inventaire consécutif à la mutation du comptable-matières ou d'un ordonnateur ;

c) Mise à jour des données

- Créer et mettre à jour les données de base d'un bien (terrain, bâtiment, matériel roulant, mobilier de bureau, matériel informatique...) ;
- Affecter un bien à une structure principale (éventuellement à des structures secondaires) ;
- Affecter un bien à un personnel ;
- Mettre à jour l'état usuel d'un bien ;
- Mettre à jour la situation de litige d'un bien ;
- Mettre à jour la situation de sécurisation d'un terrain ;
- Mettre à jour la situation de réforme d'un bien (matériel roulant) ;
- Enregistrer la liste des pièces (collectées) relatives à un bien ;
- Prendre en compte les sorties de biens du patrimoine (vol, pertes, destruction, ...) ;
- Mettre à jour l'amortissement des biens meubles et immeubles ;
- Valoriser le patrimoine par poste de gestion et consolider pour le MINEPIA.

d) Suivi de la mise en œuvre de la programmation

Il s'agit de manière générale d'enregistrer les biens planifiés suivant les exercices budgétaires à venir et enregistrer les réalisations des planifications desdits biens.

De manière spécifique, il s'agit de la planification et de la programmation des biens meubles et immeubles. En d'autres termes, l'application devra permettre de créer le bien envisagé en associant les informations relatives au niveau de maturation, entre autres la date programmation, le montant envisagé, les pièces justificatives, etc.

e) Suivi de la maintenance

Il s'agit d'identifier les besoins en maintenance (entretien, réparation, réfection, ...) des biens par poste de gestion matière afin de planifier le coût des maintenances dans le budget, soit :

- Saisir les besoins en maintenance d'un bien avec la date prévisionnelle de mise en œuvre ;
- Saisir l'évaluation financière de la maintenance d'un bien sur la base de pièces justificatives ;
- Consolider les besoins de maintenance par unité.

f) Consultation des données

Il s'agit principalement de la consultation et la production des différents états. Notamment :

- Etat récapitulatif des biens admis à la réforme ;
- Livre auxiliaire des biens ;
- Procès-verbal de réforme ;
- Fiches de détenteur ;
- État de distribution des biens aux bénéficiaires ;
- Fiche de sortie provisoire ;
- Fiche de stock ;
- Fiche d'entrée de biens ;
- Fiche de sortie de biens ;
- Livre journal ;
- Grand livre ;
- L'évolution pluriannuelle du patrimoine ;
- L'évolution pluriannuelle des besoins en maintenance ;
- le listing et les statistiques des biens par unité administrative, par détenteur, par structure, par état d'usage, par demandes de réformes, etc. ;
- le listing et les statistiques des biens litigieux ou non ;
- le listing et les statistiques de l'occupation des terrains et bâtiments ;
- le listing et les statistiques des terrains par type et mode de sécurisation ;
- le listing et les statistiques des structures à usage de bureaux non construits ;
- les statistiques relatives à la situation globale des biens par unité administrative ;
- les statistiques relatives à l'état usuel des biens par unité administrative ;
- élaborer un tableau de bord pour le Chef de Département permettant d'avoir la quantification du patrimoine et la valorisation de ce patrimoine en temps réel ainsi que la proportion des biens à réformer et du coût de maintenance ;
- listing des immobilisations et leurs tableaux d'amortissements ;
- édition des états appréciatifs ;
- édition des états récapitulatifs ;
- édition des comptes de gestion matières ;

- Etc.

5. Exigences techniques

Le prestataire tiendra compte dans son offre de l'évolution et de la généralisation des TIC ainsi que de la réalité de l'environnement technique de l'Administration camerounaise.

A cet effet, le dispositif devra tenir compte de plusieurs spécifications techniques ainsi que de l'environnement et de l'architecture techniques nécessaires à l'exploitation de la solution proposée.

5.1. Spécifications techniques exigées

La mise en place du système doit se faire en prenant en compte des exigences d'ordre technique ci-après :

- Être fonctionnelle sous l'environnement Windows ;
- Être capable de fonctionner en temps réel et offrir la possibilité de mise à jour instantanée et en ligne des informations ;
- Être accessible à partir d'une URL appartenant au domaine « .cm » ;
- Être déployée sur des équipements dont les spécifications techniques devront être bien précises ;
- Être un client léger (web) selon l'architecture 3-tiers ;
- Être accessible 24h/24 et 7j/7 via tous les navigateurs web.
- Avoir une architecture web responsive, compatible avec les principaux navigateurs (Chrome, Firefox, Edge, Safari).
- Avoir un backend basé sur une technologie scalable (ex. Node.js, Python/Django, Java).
- Avoir une base de données relationnelle ou NoSQL adaptée, avec chiffrement des données au repos et en transit.
- Être Hébergée dans un VPS acquis auprès d'un datacenter local avec garanties de disponibilité $\geq 99,9\%$. Les environnements « cloud » sont proscrits ;
- Être flexible avec un couplage léger entre les différents modules ;
- Avoir des API RESTful documentée (OpenAPI) pour les futures intégrations. De plus, il devra offrir une interface et être suffisamment ouvert pour instaurer les échanges d'informations avec les systèmes des partenaires. Ces échanges doivent se baser sur l'usage des web services sécurisés ;
- Pouvoir offrir une sécurité totale au niveau de la gestion des accès et des données en disposant notamment des fonctionnalités suivantes :
 - la sécurité d'accès : l'accès aux informations sensibles du système doit être strictement contrôlé. Seuls les utilisateurs autorisés peuvent y accéder ;
 - l'habilitation : un système d'habilitation hiérarchisé, administrable, avec une gestion des profils des utilisateurs doit permettre d'accorder ou de soustraire, aux utilisateurs, l'accès aux différentes opérations de traitement et consultation. Les fonctionnalités attendues à ce niveau sont les suivantes :
 - droits d'accès par option, par utilisateur avec niveau élevé de confidentialité, par mot de passe ou autre ;
 - mise en veille/verrouillage temporaire de l'application par l'utilisateur ;
 - profils d'utilisation selon le niveau de responsabilité et selon les attributions ;
 - la traçabilité de toutes les opérations effectuées sur le système doivent être prévues et doivent comporter l'opération réalisée, l'identification de l'utilisateur, ainsi que la date de traitement, la situation initiale et finale des données affectées ;
 - la confidentialité : le système doit également assurer la confidentialité des données échangées sur le réseau ;
 - la sauvegarde : en plus des procédures de sauvegarde que l'administrateur du système pourra entreprendre en fonction de ses besoins, le système doit disposer de procédures de sauvegarde

enclenchées systématiquement en fonction d'évènements qui y sont préalablement paramétrés. Ces sauvegardes doivent pouvoir être restaurées via une procédure clairement définie.

Par ailleurs, le système envisagé doit supporter les intégrations avec des outils de cryptage ou des VPNs. Il doit en outre offrir des possibilités d'intégration avec les solutions d'authentification fortes du marché pour disposer de mécanismes de sécurité permettant de détecter et d'empêcher à temps toute tentative d'accès ou de violation par des intrus.

5.2. Environnement technique exploitation

Cet environnement doit comporter :

- **une plateforme d'exploitation** : le prestataire est tenu de préciser l'architecture de la solution technique nécessaire ainsi que les configurations matérielles et logicielles (de base) minimales exigées pour l'exploitation optimale du système proposé. Ces spécifications concernent, aussi bien la plateforme centrale, que les postes de travail dans les sites des utilisateurs et l'architecture des réseaux locaux. Ces spécifications doivent tenir compte de la redondance du matériel nécessaire à la continuité de l'exploitation ;

- **un système de gestion des bases de données** : le prestataire tiendra compte des caractéristiques des systèmes de gestion des bases des données existants. Le système de gestion des bases de données sur lequel sera exploité le système projeté est Oracle ;

- **des profils des experts du prestataire et assistance à la mise en œuvre** : le prestataire doit indiquer les profils qui seront déployés dans son équipe pour la mise en œuvre du système, ainsi que le type d'assistance après l'achèvement de la mise en œuvre et la durée ;

- **Flexibilité d'intégration** : le système projeté doit permettre une flexibilité d'intégration dans les environnements offerts par les nouvelles technologies de l'information (Intranet, Extranet,...).

5.3. Environnement utilisateur

L'interface utilisateur du système doit être :

- ❖ graphique ;
- ❖ simple d'emploi : saisie assistée, fenêtrage et utilisation de la souris ;
- ❖ convivial : ergonomique, utilisation des couleurs dans les grilles d'écrans, interface graphique, système de fenêtrage, utilisation de boutons.
- ❖ le système doit être d'une utilisation intuitive et d'une grande souplesse de paramétrage qui lui permettra de s'adapter aux évolutions et aux changements ;
- ❖ le temps de réponse doit être acceptable ;
- ❖ les interfaces de l'application doivent être personnalisées aux couleurs selon une charte graphique qui sera validée par le MINEPIA ;
- ❖ le système doit implémenter les bonnes pratiques en matière d'ergonomie, notamment celles mentionnées dans le référentiel d'acquisition élaboré par l'ANTIC ;
- ❖ le système à acquérir, objet du présent TDR, doit être bilingue (français et anglais) aux niveaux des données, des éditions et consultations, et des interfaces et laissé au choix de l'utilisateur.

5.4. Spécifications techniques particulières

- **Planning des travaux et délai de mise en exploitation du système** : le délai global de mise en place du système ne devrait pas excéder trois (03) mois, à compter de la date de notification à l'entreprise retenue de l'ordre de service de démarrage des prestations. Les délais de validation doivent être précisés pour chaque étape. En outre, la mise en œuvre du projet se fera suivant un principe d'homologues tout au long du processus

afin d'assurer le transfert des connaissances. Le prestataire devra également proposer une méthodologie et un planning détaillé de réalisation de ces prestations.

- **Spécifications et modalités de réception** : la réception de l'ensemble du système se fera en respectant les étapes suivantes :

❖ **test de bon fonctionnement et de conformité** : l'installation du système et sa mise en service sont à la charge du prestataire et seront constatées par un procès-verbal signé sans réserves par les deux parties. Le système objet du présent marché est soumis à des tests de fonctionnalité par fonctionnalité, afin d'attester de sa conformité aux spécifications prévues dans le marché ;

❖ **réception opérationnelle** : la réception opérationnelle de l'ensemble du système sera prononcée après :

- l'étude de mise en œuvre ;
- la livraison du logiciel et de la documentation technique ;
- l'installation et la mise en service du logiciel, l'approbation des tests de bon fonctionnement et de conformité de l'installation ;
- l'accomplissement de la formation des équipes d'exploitation du maître d'ouvrage ;

5.5. Performances attendues du système

- le délai de chargement des pages doit être de 1.5 secondes avec une bande passante de 256 Kbps au niveau du client ;

- le système doit être pleinement opérationnel et disponible à au moins 99,9% ;

- la plateforme doit intégrer un module de mesure de la performance et de reporting.

5.6. Sécurité

- le système d'authentification doit être paramétrable et permettre de définir les profils et privilèges d'accès ;

- les données manipulées par l'application qui ont un caractère personnel doivent respecter les contraintes de sécurité du standard **SP 800-122** notamment en ce qui concerne le chiffrement de ces données ;

- toutes les opérations réalisées sur l'application doivent être consignées dans un système de journalisation centralisé ;

- la sécurité de l'application web doit respecter le standard OWASP ;

- un système de sauvegarde hors-site doit être mis sur pied pour sauvegarder et archiver les données manipulées par le Système ;

- le prestataire devra concevoir et fournir une politique de sécurité de la plateforme.

5.7. Test

Les tests suivants doivent impérativement être réalisés :

- tests unitaires ;
- tests d'intégration ;
- tests de conformité ;
- tests de robustesse et de montée en charge ;
- scan de vulnérabilité et test d'intrusion.

6. Engagement contractuel

a) Maintenance et évolution

Le prestataire s'engage à assurer la maintenance du système proposé au-delà de la période de garantie pour une durée d'un (01) an.

Ce contrat de maintenance couvrira les trois aspects suivants :

- la maintenance préventive ;
- la maintenance corrective ;
- la maintenance évolutive.

Pendant la période couverte par la maintenance, le prestataire s'engage à :

- corriger toute anomalie de programme ou de documentation qui pourrait apparaître dans le logiciel et les manuels d'exploitation et de maintenance après en avoir été informé par le maître d'ouvrage ;
- mettre à la disposition du maître d'ouvrage un contact téléphonique pour une assistance à distance ;
- assurer la formation du personnel d'exploitation et de maintenance sur les améliorations des programmes et leurs conséquences.

Il devra préciser clairement :

- les prestations et les services couverts par le contrat de maintenance ;
- les modalités d'intervention dans le cadre du contrat de maintenance ;
- la limite des prestations de maintenance ;
- les modalités d'installation des nouvelles versions du système ;
- les modalités de formation du personnel d'exploitation et de maintenance.

Le prestataire du logiciel ne peut résilier le contrat de maintenance que par voie judiciaire, et pour défaut de paiement de la part du maître d'ouvrage.

b) Formations

Il est attendu du prestataire deux modules de formation à savoir :

- Formation de trente (30) utilisateurs pendant trois (03) jours ;
- Formation des cinq (05) administrateurs pendant deux (02) jours.

De plus,

- Les personnels désignés par le MINEPIA trente-cinq (35) devront être formés à l'utilisation trois (03) jours, l'administration et la maintenance de premier niveau de la plateforme deux (02) jours. Des manuels de formation doivent être conçus à cet effet ;

- le prestataire doit concevoir et fournir la documentation de tous les éléments pédagogiques de la plateforme en version française et anglaise ;

- Chaque mise à jour ou mise à niveau de la plateforme devra être répercutée dans la documentation de la plateforme.

7. Livrables

A la fin de cette prestation, des documents obligatoires et une application web fonctionnelle devront être disponibles. Il s'agit des livrables suivants :

- Une (01) application web contenant les données existantes ;
- Le référentiel API RESTful documentée ;
- Un (01) rapport de la prestation prenant en compte les éléments suivants : l'expression de besoin et d'analyse, la conception de l'application web, l'assistance, le suivi et la mise en place de l'application web.
- 01 clé USB contenant tous les livrables (rapports de formation, rapports de tests, etc...) et les codes sources (présentés suivant la rubrique 10.3.1 du référentiel de l'ANTIC) et le schéma de la base de données de l'application ;
- Un (01) manuel d'utilisation en versions hard et soft.

- Un (01) manuel d'administration en versions hard et soft ;
- Un (01) guide de déploiement ou d'installation en versions hard et soft ;
- Un (01) dossier de maintenance et d'extension indiquant les traitements et les tâches à effectuer pour corriger ou étendre les fonctionnalités de l'application (optionnel).

8. Modalités de conduite et de suivi du projet

Le prestataire doit préciser dans son offre la méthode et les étapes de conduite de la mise en œuvre du système, les modalités d'exécution des prestations. Il doit préciser notamment ses attentes vis-à-vis du maître d'ouvrage.

9. La cible

Les principaux bénéficiaires de cette plateforme sont :

- Les personnels du MINEPIA, notamment la Direction des Affaires Générales (DAG) à travers la Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (SDBMM), les délégations régionales et départementales du MINEPIA ;

- Les comptables matières auprès des différentes structures du MINEPIA

Chaque cible devra donc s'orienter dès la page d'accueil vers les modules qui la concernent directement. Toutefois, la maquette de la page d'accueil devra rester très lisible et extrêmement performante en termes de temps de chargement.

10. Prestations à fournir et travaux à accomplir

Dans ce volet, le prestataire devra préciser clairement et en détail pour chaque prestation, toutes les actions à entreprendre dans le cadre de l'accomplissement de cette prestation (préparation des sites de déploiement, développement des interfaces avec les systèmes existants, test de conformité du système, test et vérification des performances et des qualités techniques du nouveau système).

Les prestations à assurer par le fournisseur pour la mise en œuvre du logiciel sont les suivantes :

❖ la mise en œuvre du système qui comprend les phases suivantes :

- L'étude et l'adaptation du système à la réglementation et à l'environnement organisationnel et technique de l'Administration camerounaise ;

- la préparation, l'installation, la configuration, et la mise en œuvre du système compte tenu de la réglementation camerounaise ;

- les tests de bon fonctionnement et de vérification de performance basés sur le temps de réponse et la reprise d'exploitation après incident ;

- le développement des interfaces avec les systèmes partenaires, notamment celui du MINFI. Dans ce cadre, le prestataire doit identifier les flux des interfaces à réaliser et assurer l'interfaçage de son logiciel avec les systèmes existants ;

- **la formation des informaticiens** : le prestataire est tenu de présenter dans son offre les programmes et le contenu de la formation à donner aux informaticiens afin de leur permettre de participer activement à la mise en œuvre du système et de se l'approprier après sa mise en service. Il précisera notamment les supports et la documentation qui seront fournis à chaque apprenant ;

- **la formation des utilisateurs** : le prestataire est tenu de présenter dans son offre les programmes et le contenu de la formation à donner aux personnes appelées à utiliser le système. Il précisera notamment les supports et la documentation qui seront fournis à chaque apprenant ;

- **la mise à disposition de la documentation** : le prestataire présentera dans son offre une description de la documentation qui sera livrée avec le système. Cette documentation rédigée en langue française et anglaise, sera fournie en deux exemplaires sur support papier et sur support électronique ;

- ❖ **le transfert de compétences** : le personnel technique qui sera mis à la disposition du prestataire dans ce cadre doit avoir un niveau de maîtrise de la solution lui permettant :

- d'assurer un premier niveau d'intervention en cas d'incident ;
- de porter toutes les modifications de la réglementation sur le système ;

- d'être également en mesure de réaliser, en tant que de besoin, de nouveaux développements spécifiques n'affectant pas la solution proposée et ce sans recourir systématiquement aux services du prestataire.

Le prestataire est tenu de présenter un plan détaillé des actions qu'il compte entreprendre pour permettre au maître d'ouvrage d'atteindre cet objectif.

11. Durée de la prestation

La durée de réalisation de l'activité est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux

12. Profil du consultant

La réalisation de cette prestation sera confiée à un cabinet ou à un groupement de cabinets compétents. Le consultant doit avoir une bonne expérience dans le développement et le déploiement des plateformes web et mobiliser une équipe constituée du personnel clé ci-après : Être une entreprise spécialisée dans le domaine de l'informatique et des finances publiques ;

- Être en possession d'un agrément auprès de l'éditeur de la solution de gestion électronique du patrimoine, pour le cas d'une solution propriétaire ;
- Avoir au moins cinq expériences en matière de développement et déploiement de plateforme web dans la gestion des finances publiques (références des différents contrats à fournir) ;
- Disposer d'un service de support pouvant assurer la maintenance du logiciel installé ;
- Disposer d'un personnel qualifié ;
- Disposer au moins d'une expérience dans la maîtrise des outils de gestion du patrimoine.

Le prestataire indiquera le profil et l'expérience du personnel de la mission. Il fournira tous les arguments nécessaires pour prouver qu'il est suffisamment outillé pour réaliser le projet dans les délais impartis. Les profils sont détaillés ci-dessous ;

Poste	Diplôme (minimum)	Nombre de personne	Nombre d'années d'expérience	Nombre de projets similaires	Compétences
Chef de Mission	Bac+5 en management public	01	20	05	Expert en management public ayant une expérience de 20 ans dans l'ingénierie des systèmes d'information relatifs à la gestion des finances publiques ; Avoir une bonne maîtrise du système de gestion du budget programme ainsi que la connaissance de l'environnement camerounais de gestion des finances publique est un atout. Avoir réalisé au moins Cinq (05) Prestations en conduite e management des projets de système d'information dans la gestion des finances publiques avec les Administrations Publiques

Poste	Diplôme (minimum)	Nombre de personne	Nombre d'années d'expérience	Nombre de projets similaires	Compétences
Expert en systèmes d'information	Bac+5 en informatique	01	15	03	Expert en ingénierie des systèmes d'information ayant une expérience de 15 ans dans le développement d'applications informatiques web et mobile ; Avoir réalisé au moins une (01) Prestation en audit des systèmes d'information (Schéma ou, plan directeur) et au moins deux (02) projets en développement des logiciels Avoir une Certification PMF et une certification COBIT
Expert de la comptabilité matière ou l'OHADA	BAC + 3 au moins en comptabilité matières	01	10	01	Spécialiste de la comptabilité matière ou de la comptabilité publique ou OHADA Maîtriser le cadre fiscal et réglementaire. Être membre de l'Ordre des comptables serait un atout. Avoir réalisé au moins un (01) Prestations similaires dans une administration privée ou publique Être membre de l'ordre des experts comptables ou agréé par le DNCM/MINFI
Expert en sécurité informatique	Bac+5 en sécurité informatique	01	05	02	Expérience dans la sécurisation des applications Web Avoir réalisé au moins deux (02) Prestations de mise en place de sécurisation de projet web pour les entités publiques Avoir une certification CISSP et une certification CISA
Développeur web	BAC +3 au moins en Informatique	03	05	02	Experts en développement d'applications informatiques bonnes connaissances dans la mise en place de projets similaires
Expert en gestion des bases de données	BAC + 5 en Informatique, Ingénieur informaticien	01	05	02	Expérience dans la mise en place de bases de données, bonnes connaissances dans le déploiement de projets similaires

Spécifications techniques détaillées des équipements à fournir

°	Spécifications techniques	Unité	Quantité																		
	Parasurtenseur <table><tr><td>Nombres de raccords de branchement</td><td>5</td></tr><tr><td>Tension d'Entrée Nominale</td><td>230 V</td></tr><tr><td>Fréquence d'entrée</td><td>50 Hz</td></tr><tr><td>Type de connexion en entrée</td><td>Universel /Français / belge/ américain</td></tr><tr><td>Longueur du cordon</td><td>≥ 1,83mètres</td></tr><tr><td>Intensité maximale du courant d'entrée</td><td>10.0A</td></tr></table>	Nombres de raccords de branchement	5	Tension d'Entrée Nominale	230 V	Fréquence d'entrée	50 Hz	Type de connexion en entrée	Universel /Français / belge/ américain	Longueur du cordon	≥ 1,83mètres	Intensité maximale du courant d'entrée	10.0A	Nombre	03						
Nombres de raccords de branchement	5																				
Tension d'Entrée Nominale	230 V																				
Fréquence d'entrée	50 Hz																				
Type de connexion en entrée	Universel /Français / belge/ américain																				
Longueur du cordon	≥ 1,83mètres																				
Intensité maximale du courant d'entrée	10.0A																				
	ONDULEUR 1000 VA <table><tr><td>Tension (sortie/entrée)</td><td>220 VAC / 220 VAC</td></tr><tr><td>Puissance</td><td>600 Watts</td></tr><tr><td>Fréquence d'entrée</td><td>50/60 Hz +/- 3 Hz Détection automatique</td></tr><tr><td>Plage de tension d'entrée pour branchement secteur</td><td>150 - 230V</td></tr><tr><td>Fréquence de sortie (synchro avec le secteur)</td><td>50/60 Hz +/- 1 Hz Synchronisation vers réseau, 50/60 Hz +/- 1 Hz Non synchro</td></tr><tr><td>Puissance nominale en VA</td><td>1000 VA</td></tr><tr><td>Tension nominale</td><td>230V</td></tr><tr><td>Capacité de batterie</td><td>9,0 Ah</td></tr><tr><td>Configuration</td><td>UPS Ligne interactive</td></tr></table>	Tension (sortie/entrée)	220 VAC / 220 VAC	Puissance	600 Watts	Fréquence d'entrée	50/60 Hz +/- 3 Hz Détection automatique	Plage de tension d'entrée pour branchement secteur	150 - 230V	Fréquence de sortie (synchro avec le secteur)	50/60 Hz +/- 1 Hz Synchronisation vers réseau, 50/60 Hz +/- 1 Hz Non synchro	Puissance nominale en VA	1000 VA	Tension nominale	230V	Capacité de batterie	9,0 Ah	Configuration	UPS Ligne interactive	Nombre	03
Tension (sortie/entrée)	220 VAC / 220 VAC																				
Puissance	600 Watts																				
Fréquence d'entrée	50/60 Hz +/- 3 Hz Détection automatique																				
Plage de tension d'entrée pour branchement secteur	150 - 230V																				
Fréquence de sortie (synchro avec le secteur)	50/60 Hz +/- 1 Hz Synchronisation vers réseau, 50/60 Hz +/- 1 Hz Non synchro																				
Puissance nominale en VA	1000 VA																				
Tension nominale	230V																				
Capacité de batterie	9,0 Ah																				
Configuration	UPS Ligne interactive																				
	ALL-IN-ONE DESKTOP 12TH GENERATION INTEL® CORE™ I5-1235U PROCESSOR <table><tr><td>Processeur</td><td>Processeur Intel® Core™ i5 12^e génération</td></tr><tr><td>Écran</td><td>Full HD 24 pouces</td></tr><tr><td>Mémoire RAM</td><td>8 à 12 Go de mémoire DDR4-2400 SD</td></tr><tr><td>Stockage Disque dur</td><td>Stockage sur disque dur de 1 To</td></tr><tr><td>Système d'Exploitation</td><td>Système d'exploitation Windows 11 Pro 64 bits</td></tr><tr><td>Applications utilitaires</td><td>Microsoft Office Suite 2021 authentique + licence</td></tr><tr><td>Protection</td><td>Antivirus + licence authentique 1an par poste</td></tr><tr><td>Ports</td><td>USB 3.0, LAN 802.11, HDMI</td></tr><tr><td>Souris et Clavier</td><td>filaire</td></tr></table>	Processeur	Processeur Intel® Core™ i5 12 ^e génération	Écran	Full HD 24 pouces	Mémoire RAM	8 à 12 Go de mémoire DDR4-2400 SD	Stockage Disque dur	Stockage sur disque dur de 1 To	Système d'Exploitation	Système d'exploitation Windows 11 Pro 64 bits	Applications utilitaires	Microsoft Office Suite 2021 authentique + licence	Protection	Antivirus + licence authentique 1an par poste	Ports	USB 3.0, LAN 802.11, HDMI	Souris et Clavier	filaire	Nombre	03
Processeur	Processeur Intel® Core™ i5 12 ^e génération																				
Écran	Full HD 24 pouces																				
Mémoire RAM	8 à 12 Go de mémoire DDR4-2400 SD																				
Stockage Disque dur	Stockage sur disque dur de 1 To																				
Système d'Exploitation	Système d'exploitation Windows 11 Pro 64 bits																				
Applications utilitaires	Microsoft Office Suite 2021 authentique + licence																				
Protection	Antivirus + licence authentique 1an par poste																				
Ports	USB 3.0, LAN 802.11, HDMI																				
Souris et Clavier	filaire																				

PIECE N° 3

MODELE DE LETTRE DE MOTIVATION

LETTRE DE MOTIVATION

Nom du soumissionnaire	
Date	
Nom du projet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
Numéro de références de l'AAMI	

A l'attention du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales

Monsieur le Ministre,

Après avoir examiné le Dossier D'avis d'appel à manifestation d'intérêt cité en référence, nous, soussignés, _____, avons l'intention de soumissionner à l'appel d'offres national restreint au cas où notre entreprise serait présélectionnée, en conformité avec toutes les conditions contractuelles et toutes les spécifications du dossier technique (les cahiers clauses techniques générales et particulières, le bordereau descriptif et quantitatif).

Les documents suivants font partie de notre Dossier de manifestation d'intérêt :

- 1) Une lettre de motivation timbrée adressée au Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales datée et signée ;
- 2) Accord de groupement (le cas échéant) ;
- 3) Attestation de non faillite ;
- 4) Attestation de conformité fiscale ;
- 5) le registre de commerce certifié ;
- 6) l'attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- 7) Attestation d'immatriculation.

Par notre participation à la présente procédure de manifestation d'intérêt, nous acceptons toutes les conditions de la procédure de sélection, explicitées dans l'avis.

Nous comprenons que vous n'êtes tenu d'attribuer un marché en conclusion de cette procédure.

Fait à _____

GRILLE D'EVALUATION

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°00002 /AMI/MINEPIA/GT/2026 DU 24 FEVRIER 2026 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION DE CABINET, CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS EN VUE DE LA CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET DEPLOIEMENT D'UNE APPLICATION DE GESTION DU PATRIMOINE AU MINEPIA.

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

La Sous-commission d'Analyse évaluera les offres techniques suivant les critères ci-dessous :

A. PRESENTATION GENERALE DES OFFRES (02 points)

-	Bien lisible avec intercalaire en couleur et paginé	1pts
-	Assez bien lisible	1pts
-	Peu ou pas lisible	0 pts

B. REFERENCE POUR DES PRESTATIONS DES MEMES ENVERGURES (EXPERIENCE DU SOUMISSIONNAIRE) 40 points

Prestations similaires en développement des systèmes d'information des entités publiques	X = 1	10 pts
	X ≥ 2	20 pts
Prestations similaires en développement des systèmes de gestion des finances publiques	X = 1	10 pts
	X ≥ 3	30 pts

C. COMPREHENSION DES TDR, ORGANISATION ET METHODOLOGIE SOMMAIRE, Y COMPRIS LE PLANNING ET LE DELAI D'EXECUTION DE LA MISSION (10 points.)

-	La note méthodologique sommaire	05 pts
-	Analyse et critique de l'existant	03 pts
-	Livrables	02 pts

D. PLANNING ET LE DELAI D'EXECUTION DE LA MISSION (10 points.)

-	Pertinence et Cohérence du Planning d'exécution conforme aux activités mentionnées dans les termes de référence	10 pts
---	---	--------

E. QUALIFICATION ET EXPERIENCE DU PERSONNEL (38 points)

Chef de mission, Expert en système d'information des finances publiques (12 pts)			
Diplôme	Bacc + 5 en management public	2 pts	

	Années d'expérience dans la mise en œuvre des projets de système d'information des finances publiques	0,25 point par années	5 pts
	Cinq (05) Prestations en conduite et management des projets de système d'information dans la gestion des finances publiques avec les Administrations Publiques	1 points par prestations similaires	5 pts
Expert en système d'information (7 points)			
	Diplôme	Bacc+5 en informatique	2 pts
	Avoir réalisé au moins une (01) Prestations en audit des systèmes d'information (Schéma ou, plan directeur) et au moins deux (02) projets en développement des logiciels	01 point par prestations similaires	3 pts
	Avoir une Certification PMP et une certification COBIT	01 point par prestation	2 pts
Expert en sécurité informatique (6 points)			
	Diplôme	Bac+ 5 en sécurité informatique	2 pts
	Avoir réalisé au moins deux (02) Prestations de mise en place de sécurisation de projet web pour les entités publiques	01 point par prestations similaires	2 pts
	Avoir une certification CISSP et une certification CISA	01 point par certification	2 pts
Expert en comptabilité (05 points)			
	Diplôme	Bac+3 en Droit, finances, économie, comptabilité	2 pts
	Avoir réalisé au moins un (01) Prestations similaires dans une administration privée ou publique.	02 points par prestation	2 pts
	Être membre de l'ordre des experts comptables ou agréé par la DNCM/MINFI		1 pts
Développeur web (04 points)			
	Diplôme	Bac+3 au moins en Informatique	2 pts
	Avoir réalisé au moins un (02) prestations similaires (développement d'applications informatiques) dans une administration privée ou publique.	01 points par prestation	2 pts
Expert en gestion des bases de données (04 points)			
	Diplôme	BAC + 5 en Informatique, Ingénieur informaticien	2 pts
	Avoir réalisé au moins un (02) prestations similaires (mise en place de bases de données) dans une administration privée ou publique.	01 points par prestation	2 pts

NB : Critères éliminatoires : avoir moins de soixante-onze (71) points sur cent (100)